

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MARCHES PUBLICS - EYSINES- Programme d'Aménagement d'Ensemble du centre bourg - Mission maîtrise d'oeuvre de base infrastructure - Avenant n°1 - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de sa politique d'aménagement, la Communauté Urbaine de Bordeaux a répondu aux besoins du territoire de la Ville d'Eysines de requalifier et de dynamiser son hyper centre, par l'élaboration, avec cette commune, d'un programme de travaux d'aménagement de son centre bourg. Ainsi un périmètre d'intervention a été délimité, au sein duquel les équipements publics de compétence Ville et CUB ont été répartis et intégrés dans un Programme d'Aménagement d'Ensemble modifié par délibération N°2009/0123 du 13 mars 2009.

Suite à une consultation MAPA, la CUB a notifié (marché N°M070392U) le 09 novembre 2007 une mission de maîtrise d'œuvre de base infrastructure au groupement Barsacq. Une première enveloppe prévisionnelle de travaux a été fixée à 1 785 824 €HT donnant lieu à une rémunération du maître d'œuvre, à hauteur de 151 795,04 €HT. Ces montants s'entendent en valeur de base du mois de juin 2007.

Or, au fil de l'élaboration de l'avant projet, la commande de la Ville d'Eysines a été refondée, requérant un effort esthétique des équipements publics accompagné d'une fonctionnalité remodelée de l'espace et d'une aération des voies.

Le nouvel Avant projet (AVP) intègre désormais les équipements qualitatifs complémentaires suivants :

- élargissement de la rue de Verdun à 15,40 m,
- élargissement de la rue du Capitaine Guiraud à 13 m,
- traitement des trottoirs rue Laharry et rue Picot (réalisé en régie CUB),
- restructuration de la rue du Docteur Barrière,
- création d'une voie de desserte du parc de stationnement (réalisé en régie CUB),
- traitement de l'entrée de la Poste,
- réalisation square des Sasafras et allée piétonne.

L'enveloppe des travaux sera donc portée à 2 660 621 €HT (valeur juillet 2008) dont 854 688 €HT de travaux de compétence Ville sur secteur CUB, soit 1 805 933 €HT de travaux de compétence CUB. Ce dernier montant représente le coût des travaux strictement de compétence communautaire. La mission de maîtrise d'œuvre porte d'une part, sur la totalité des travaux CUB et Ville en phase conception pour des raisons d'homogénéité et d'autre part, sur les travaux sous maîtrise d'ouvrage CUB en phase réalisation conformément au marché. Le suivi des travaux de compétence Ville fait l'objet d'un marché distinct Ville.

Préalablement à la validation de l'Avant Projet définitif du groupement Barsacq, deux versions successives ont été produites et amendées. La rémunération du groupement a été rééstimée compte tenu du travail fourni soit une augmentation de 26 429 €TTC. Le forfait proposé est désormais d'un montant de 173 892,87 €HT, (207 976 € TTC) à considérer aux conditions économiques de juin 2007 sur la base de l'enveloppe de travaux désactualisée et ramenée à 2 426 756,97 €HT.

Cet avenant sera financé sur les crédits complémentaires qui seront inscrits au prochain PPI sur le budget principal programme HB00 – chapitre 23 - compte 2315 – CRB D 710.

En application des articles L2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments invoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer l'avenant n°1 et son annexe tel qu'exposé à la présente,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 JUIN 2009

PUBLIÉ LE : 11 JUIN 2009

Mme. CHRISTINE BOST